

ce.belgica@interdio.be
02 507 05 93

Tweeënvijftigste oecumenische ontmoetings- en studiedag
Cinquante deuxième journée œcuménique d'étude et de rencontre

**Het levenseinde: hoe komen christenen tot een beslissing?
Uitdagingen voor het geloof**

**Fin de vie : comment les chrétiens arrivent-ils à une décision ?
Défis pour la foi**

Zaterdag • samedi 03.11.2018
L'Arsenal – Namur

Aperçu des principaux événements œcuméniques d'octobre 2017 à octobre 2018 par le Père Thaddée Barnas

1. Les 70 ans du Conseil Œcuménique des Églises

L'année 2018 a marqué les 70 ans de l'existence du Conseil Œcuménique des Églises (COE), fondé à Amsterdam le 23 août 1948. Le mouvement œcuménique trouve ses racines dans la Conférence missionnaire mondiale d'Édimbourg (1910), avec sa prise de conscience du contre-témoignage que représentent les divisions entre chrétiens. Né dans les milieux protestants et anglicans, le mouvement œcuménique a bénéficié de la collaboration croissante de chrétiens de confessions et de tendances différentes ; les orthodoxes ont déclaré leur appui dès les années 1920, même si la majorité des Églises orthodoxes ne sont devenues membres du COE qu'en 1961. L'Église catholique romaine, quant à elle, a fait son entrée dans le mouvement œcuménique à partir du Concile Vatican II (1962-1965), sans toutefois devenir membre du COE.

Aujourd'hui, le COE compte quelque 350 Églises membres, représentant plus de 500 millions de chrétiens à travers le monde. Depuis sa création officielle, le Conseil Œcuménique des Églises n'a cessé d'encourager ses membres à lutter pour la paix, la justice et la sauvegarde de la création.

Quel est le but du COE ? La *Constitution* du COE précise qu'il est «une communauté fraternelle d'Églises qui confessent le Seigneur Jésus-Christ comme Dieu et Sauveur selon les Écritures, et s'efforcent de répondre ensemble à leur commune vocation pour la gloire du seul Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit »¹. Son but premier est d'inviter les Églises à « s'appeler mutuellement à tendre vers l'unité visible en une seule foi et en une seule communauté eucharistique, exprimée dans le culte et dans la vie commune en Christ, à travers le témoignage et le service au monde, et de progresser vers cette unité afin que le monde croie. »

¹ *Constitution et Règlement du COE*, Articles I et III. - 1 -

Les événements marquant ce 70^e anniversaire étaient multiples. Le pape François s'est rendu à Genève le 21 juin en un « pèlerinage œcuménique », par lequel il souhaitait exprimer « la volonté continue de l'Église catholique de promouvoir ses bonnes relations avec les Églises membres et les partenaires œcuméniques du COE et de continuer à répondre ensemble aux défis de notre temps ».

Quelques jours plus tôt, le Patriarche œcuménique Bartholomée I^{er} (de l'Église orthodoxe) a prononcé en la cathédrale Saint-Pierre de Genève, une prédication, dans laquelle il a formulé une mise en garde contre le triomphalisme de mauvais aloi. « N'ayons pas d'illusions ! Les Églises ont été jusqu'à présent incapables de surmonter leurs divisions afin d'arriver à l'unité tant recherchée ... Néanmoins, notre collaboration constructive et fraternelle au sein du COE nous affermit dans notre quête de l'unité et dans notre témoignage de l'universalité de l'Évangile qui nous a permis jusqu'à présent de contribuer à divers niveaux à la promotion de la paix dans le monde et d'une culture de solidarité au sein de l'humanité ».

Les célébrations se sont poursuivies quelques semaines plus tard à Amsterdam, le jeudi 23 août 2018, avec un culte solennel d'action de grâces célébré en la *Nieuwe Kerk*, le lieu même où, 70 ans plus tôt, l'archevêque de Cantorbéry, Michael Ramsey, a proclamé la création du COE, en ajoutant une phrase devenue célèbre : « Nous [les Églises] avons l'intention de rester ensemble ».

Bien que l'Église catholique romaine collabore activement avec le COE, entre autres au niveau des activités du Groupe Mixte de Travail (GMT), elle n'en est pas encore devenue membre. Comme nous l'avons dit à plusieurs reprises au cours des années où nous vous offrons ses brèves chroniques, nous répétons notre souhait que bientôt on juge utile d'ouvrir des négociations fraternelles en vue d'une adhésion au COE de Conférences épiscopales catholiques. La question a été soulevée publiquement pour la première fois, il y a 50 ans, lors de la III^e Assemblée du COE à Uppsala en 1968. Le moment de réexaminer sérieusement cette éventualité ne serait-il pas encore venu ?

2. L'Assemblée de la KEK à Novi Sad

La 12^e Assemblée générale de la Conférence des Églises européennes (KEK) s'est déroulée à Novi Sad (Serbie), du 31 mai au 6 juin 2018. La KEK a été fondée en 1959 pour servir de plateforme de contacts entre les Églises de l'Europe occidentale et celles de l'Europe de l'Est. Après les bouleversements politiques de la fin des années 1980, la KEK s'est efforcée de réviser son rôle et ses méthodes dans les relations entre les Églises. Ce processus s'est prolongé au long de la période des grands Rassemblements œcuméniques européens de Bâle (1989), de Graz (1998) et de Sibiu (2008), organisés conjointement avec le Conseil des Conférences Épiscopales [catholiques] Européennes (CCEE). Il a abouti plus récemment à une restructuration importante de l'organisation et le transfert de son siège de Genève à Bruxelles.

Le thème de l'Assemblée de Novi Sad était « Vous serez mes témoins » (Ac 1, 8), subdivisé en trois sous-thèmes : 1^o « Comment faire valoir notre témoignage (μαρτυρία) chrétien en Europe aujourd'hui ? » ; 2^o « Comment faire valoir notre témoignage en matière de justice (δικαιοσύνη) économique ? » ; et 3^o « Comment témoigner de l'hospitalité (φιλοξενία) à laquelle nous sommes appelés ? ». En vue de préparer l'Assemblée, quatre consultations régionales avaient été tenues, (a) en Islande pour les régions nordique et balte ; (b) à Édimbourg (Écosse) pour le Royaume-Uni et l'Irlande ; (c) à Volos (Grèce) pour l'Europe méridionale, avec un accent particulier sur l'accueil des réfugiés ; et (d) à Prague (République Tchèque) pour l'Europe centrale, avec un accent particulier sur la réticence, constatée dans plusieurs pays de cette région, à accueillir des réfugiés.

L'Assemblée a entériné un document prenant position sur les questions suivantes d'actualité : 1^o la justice économique et climatique ; 2^o la sécurité, les armements et la non-

violence ; 3° les réfugiés et la migration ; 4° le respect des droits de la personne humaine ; 5° les questions liées à la recrudescence du populisme ; et 6° la situation actuelle de la famille en Europe.

L'Assemblée a élu les vingt membres du Conseil de direction (*Governing Board*), organe qui remplace l'ancien Comité central. Pour la première fois depuis la restructuration, l'Assemblée a procédé à l'élection du Président et des Vice-Présidents. Auparavant, en effet, c'était le Comité central qui était chargé de choisir les membres de la présidence. Le Pasteur Christian Krieger (Président de l'Église réformée d'Alsace et de Lorraine) a été élu président. Les deux Vice-Présidents, sont l'évêque anglicane Mme Gulnar Francis-Dehqani (de l'Église d'Angleterre) et le métropolitain Cleopas Strongylis (de la métropole suédoise du Patriarcat œcuménique).

Un très beau volet liturgique faisait partie de la rencontre, avec des prières communes, matin, midi et soir, accompagné d'un programme de cantiques et de musique sacrée représentant une vaste gamme des traditions chrétiennes.

3. GAFCON III (2018) et la 15^e Conférence de Lambeth (2020)

La troisième conférence GAFCON [*Global Anglican Future Conference*] s'est tenue à Jérusalem du dimanche 17 au vendredi 22 juin 2018. Plus de 1 100 délégués de laïcs, d'évêques et d'autres membres du clergé ont participé à l'événement.

Depuis la XIII^e Conférence de Lambeth en 1998, en effet, où une résolution sur la sexualité humaine a été entérinée, mais dénoncée peu après dans certains secteurs de la Communion, les milieux « orthodoxes » (c'est-à-dire non-modernistes) expriment leur méfiance croissante par rapport aux éléments « libéraux » qui semblent dominer de plus en plus dans les synodes et organes de décision de plusieurs Provinces de la Communion. De plus, les anciennes formes de gouvernance au sein de la Communion anglicane paraissent de plus en plus dans certaines parties du monde anglican. Si les Églises anglicanes ont une longue tradition de tolérance des tendances divergentes – anglo-catholique, évangélique, libérale, etc. – on entend de plus en plus souvent des doléances de la part de groupes qui se considèrent comme mal accueillis au sein de leurs Églises nationales respectives.

Le mouvement GAFCON avait pour but d'affirmer la volonté des conservateurs d'adhérer aux doctrines bibliques et à la tradition anglicane, sans rompre de manière précipitée avec le reste de la Communion.

La Communion anglicane reconnaît quatre « instruments de communion » ayant pour but de favoriser l'unité entre anglicans ; il s'agit en premier lieu de l'archevêque de Cantorbéry, en second lieu de la Conférence de Lambeth (depuis 1867), en troisième lieu du Conseil consultatif anglican (depuis 1968), et finalement de la réunion des primats (depuis 1979). Ces quatre institutions n'ont pas été constituées pour être la *base* de l'unité des anglicans, mais pour favoriser la fraternité internationale qui découle de l'unité fondée dans l'histoire, la doctrine et la mission. Il s'agit donc d'« instruments de communion », concept relativement neuf dans l'histoire de l'anglicanisme ; ils n'ont, d'ailleurs, aucune valeur intrinsèque en eux-mêmes. Aux yeux des dirigeants de la GAFCON, depuis la fin du XX^e siècle, les instruments de communion ont commencé à exclure de leur fraternité certains anglicans fidèles qui ont courageusement choisi de s'opposer aux nouvelles tendances. De la sorte, les instruments de communion auraient manqué à leur mandat et ont annulé leur objectif.

C'est pourquoi la GAFCON propose de nouvelles structures de communion. La conférence a décidé la création de plusieurs réseaux destinés à favoriser la communion entre anglicans qui partagent la même conception de leur histoire, de leur doctrine et de leur mission. Neuf réseaux ont été mis en place, notamment des réseaux d'éducation théologique, de pastorale des jeunes et des enfants et, plus important encore, de mission et d'évangélisation.

D'autre part, l'archevêque de Cantorbéry, Justin Welby, a confirmé qu'il convoquera la 15^e Conférence de Lambeth en 2020, deux ans plus tard que prévu. Les 900 évêques de la Communion seront invités à y prendre part, afin de se pencher sur les problèmes majeurs qu'éprouvent aujourd'hui la Communion anglicane et l'Église chrétienne tout entière. Selon Justin Welby, « Ce sera une occasion de faire face ensemble à nos blessures et à nos inquiétudes, Ce sera le moment d'approfondir nos amitiés existantes et d'en créer de nouvelles ... Nous nous y mettrons à l'écoute mutuelle, et nous chercherons ensemble la sagesse de Dieu, afin d'aller ensemble de l'avant. Et nous nous aiderons mutuellement à devenir de vrais leaders dans nos Églises. Je prie que, par L'inspiration du Saint-Esprit, cette Conférence de Lambeth apporte à notre Communion la vision et les moyens de présenter l'amour transformateur de Jésus-Christ, à tous les niveaux de la société, à travers le monde ».

4. La question de l'autocéphalie de l'Église orthodoxe en Ukraine

La demande adressée par le Président d'Ukraine, M. Petro Poroshenko, au Patriarche œcuménique, Bartholomée I^{er}, d'accorder le statut canonique d'autocéphalie à l'Église orthodoxe du pays, a provoqué de grands et pénibles débats au sein du monde orthodoxe. Le 17 avril 2018, en effet, le Président Poroshenko s'est rendu à la résidence patriarcale à Istanbul, lors de sa visite d'État en Turquie. Il a présenté sa demande au Patriarche œcuménique, lors d'une réunion avec le Patriarche et le Saint-Synode. Revenu à Kiev, deux jours plus tard, il a obtenu l'accord du Parlement pour poursuivre les négociations.

Rappelons que l'Orthodoxie connaît deux statuts d'indépendance des Églises. Pour les Églises *autonomes*, un certain nombre de décisions sont sujettes à l'approbation d'une Église *autocéphale*, désignée pour lui servir de référence canonique. Il n'y a, jusu'à présent, que quatorze Églises orthodoxes *autocéphales* reconnues comme canoniques dans le monde. Le Grand et saint Concile de l'Église orthodoxe, réuni en Crète en 2016, a voté un document précisant les conditions et la procédure par lesquelles le statut d' *autonomie* peut être accordé à une Église, Mais, pour des raisons de différents ordres, l'on n'a pu se pencher sur la question de l'octroi du statut d'*autocéphalie*. Il n'y a, d'ailleurs, pas d'unanimité entre les Églises orthodoxes sur la procédure à suivre.

Il est considéré comme normal que chaque nation de tradition orthodoxe ait sa propre Église autocéphale, mais les bouleversements politiques survenus dans les pays de l'ancienne Union soviétique ont considérablement compliqué cette question pour l'Orthodoxie ukrainienne. En effet, il existe aujourd'hui en Ukraine trois Églises orthodoxes parallèles : 1^o celle qui se rattache au Patriarcat de Moscou (EOU-PM) ; 2^o celle qui a été constituée en 1921, dans la mouvance de l'indépendance éphémère de la république ou « *hetmanat* » ukrainien, avant son intégration dans l'État soviétique (EAOU) ; 3^o l'Église orthodoxe ukrainienne du Patriarcat de Kiev (EOU-PK), qui a été constituée en 1992 suite à l'indépendance de l'Ukraine. De ces trois Églises, seule l'EOU-PM est reconnue comme canonique – en tant que partie du Patriarcat de Moscou – par l'ensemble du monde orthodoxe. Pour la conscience ecclésiale orthodoxe, cette situation, loin d'être normale, est extrêmement pénible, car il ne devrait y avoir qu'une seule Église orthodoxe sur un seul territoire.

Il y a dix ans, déjà, en 2008, le Président de la République ukrainienne de l'époque, Viktor Yushchenko, avait invité le Patriarche Bartholomée à Kiev, dans l'espoir que celui-ci accepte d'accueillir sous sa juridiction l'ensemble des Églises orthodoxes d'Ukraine. Mais le Patriarche Bartholomée n'a pas jugé bon alors d'entamer un tel processus.

Pour mieux comprendre tous les tenants et les aboutissants de cette crise, il faudrait tenir compte de tout un ensemble d'éléments. L'Orthodoxie d'Ukraine a-t-elle un visage plutôt russe ou ukrainien ? Aujourd'hui, si l'EOU-PM est la plus nombreuse des trois Églises orthodoxes

d'Ukraine, elle se sert principalement de la langue russe pour les choses pratiques et du vieux-slavon pour le culte (conformément à l'usage courant en Russie), tandis que les deux autres Églises utilisent la langue ukrainienne moderne tant pour le culte que pour leur administration.

Pour bien faire, nous aurions dû sans doute nous arrêter sur la question fort complexe de l'identité nationale ukrainienne comme distincte ou non de l'identité nationale russe. Il aurait fallu également jeter un coup d'œil sur les relations tantôt enchevêtrées, tantôt bien distinctes entre l'histoire des Russes et celle des Ukrainiens. Mais cela nous entrainerait loin, et le temps est limité.

Les tensions montent et les lignes de démarcation commencent à se dessiner entre les partisans des uns et ceux des autres. Une rupture de communion avec Constantinople a été déclarée par Moscou. Constantinople, pour sa part, a levé l'anathème prononcé en 1997 par Moscou contre le patriarche Philarète (Denysenko), qui organisait l'EOU-PK. Un nombre croissant d'Églises orthodoxes sœurs prennent parti soit pour Constantinople, soit pour Moscou.

N'étant pas moi-même orthodoxe, il ne m'appartient pas de proposer une solution à cette crise actuelle de l'unité du monde orthodoxe. Mais j'invite tous ceux qui veulent être des amis loyaux de nos frères et sœurs orthodoxes, au nom de notre témoignage chrétien commun, à se montrer des partisans sincères de la réconciliation et d'une solution juste et durable.

Thaddée Barnas